



Listen to this article

Actes 2 : 1-13

« *Ils furent tous remplis de l'Esprit Saint.* » - Actes 2 : 4, D.

Les versets ayant fait l'objet de notre dernière leçon contenaient la promesse de l'envoi du Saint Esprit, du « Consolateur » ; s'y trouvaient aussi des instructions adressées aux Apôtres et aux frères leur recommandant de demeurer à Jérusalem jusqu'à ce que, revêtus de la puissance d'En-haut en vue de l'oeuvre du ministère, ils pussent aller prêcher, l'Évangile à toutes les créatures conformément aux ordres reçus du Seigneur. Dans cette leçon, nous avons examiné les procédés adoptés par notre Seigneur pour prouver aux disciples Sa résurrection, Son changement de la nature humaine à la nature spirituelle et Son ascension auprès du Père; cette ascension s'accomplissait en harmonie avec les paroles du Seigneur qui a déclaré qu'Il irait dans un pays lointain afin d'être investi d'une autorité royale, qu'Il reviendrait et prendrait à Lui Ses fidèles. Certains se sont efforcés d'interpréter l'effusion du Saint Esprit sur l'Église, le jour de la Pentecôte, comme une réalisation de la promesse du « retour » du Seigneur. Mais rien dans les paroles du Seigneur ni dans les espérances des Apôtres ne soutient ce point de vue, ce qui peut se prouver aisément. Si Jésus a dit aux disciples qu'Il reviendrait et les prendrait à Lui, Il leur a dit aussi que durant Son absence et jusqu'à la fin de cet Age, ils devaient prêcher l'Évangile au monde entier afin de rendre témoignage. Il leur certifia que pendant cette absence ils souffriraient persécution et mépris de la part de tous les hommes, à cause de Lui; Il leur dit aussi qu'ils seraient incapables de par eux-mêmes d'accomplir une oeuvre aussi grande, qu'ils ne devaient pas par conséquent commencer avant d'être revêtus «de la puissance d'en-haut» promise par le Père; cette puissance constituerait la preuve de leur acceptation par le Père, elle serait un avant-goût de Sa bénédiction dont le complètement et l'achèvement s'effectueraient dans le Royaume, lors de la glorification de l'Église (Rom. 8 : 23). Le Seigneur n'a pas dit que le Saint Esprit serait Lui-même, mais simplement une puissance, une influence qui écumerait du Père et de Lui-même. (Actes 1 : 4,5.)

Aucun des Apôtres n'avait à l'idée que ce Saint Esprit était le Seigneur, ni que son effusion représentait la Seconde Venue. Tout au contraire, ils disaient que cette effusion constituait les « arrhes » ou « premiers fruits » de l'Esprit, une bénédiction Divine conférée à l'Eglise. L'Apôtre Pierre, prêchant sous la puissance de l'Esprit Saint, après avoir annoncé la mort et la résurrection de Christ déclara : «Ayant donc été exalté par la droite de Dieu, et ayant reçu de la part du Père l'Esprit Saint promis, il a répandu ce que vous voyez et entendez. » (Actes 2 : 33, D.) Rien dans ces paroles ne fait comprendre que l'effusion de l'Esprit représentait la Seconde Venue du Seigneur: il y est au contraire déclaré que le Seigneur se trouvait alors hautement exalté, qu'Il était auprès du Père et avait envoyé sur l'Eglise cet Esprit, ou puissance, ayant reçu mandat du Père, pour ce faire, en vertu de la réconciliation qu'Il avait accomplie par le sacrifice de Lui-même.

Pour les Apôtres, l'effusion du Saint Esprit ne constituait pas la Seconde Venue de Christ ni l'établissement de Son Royaume, etc. La meilleure preuve en est que, parlant sous l'influence de cette puissance miraculeuse, ils exhortaient continuellement les membres de l'Eglise à attendre et à espérer de plus grandes bénédictions encore qui leur seraient accordées au retour du Seigneur ; ce qu'ils avaient déjà reçu, les assuraient-ils, n'était qu'un avant-goût. Ce n'est pas simplement un seul d'entre les Apôtres qui parle de cette manière à propos de la Seconde Venue de Christ, mais tous, sans exception, font de même; Paul, Pierre, Jacques, Jude et Jean, dans leurs plus ardentes exhortations, signalent la Seconde Venue du Seigneur comme la plus grande espérance et la plus grande inspiration à la foi, au courage, à l'endurance patiente et à l'espoir, à ce qui nous sera donné lors de la révélation de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Par conséquent, les commentateurs des Ecritures qui s'efforcent de détourner l'attention du Peuple de Dieu des espérances que nous présente l'Evangile, de la « glorieuse apparition de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ », du Seigneur eut lieu à la Pentecôte, ceux-là sont coupables d'une perversion flagrante de la Parole de Dieu. Devant l'abondance des versets qui témoignent contre ce point de vue, et devant l'absence de tout argument en sa faveur, il paraît difficile de voir dans la conduite de ces commentateurs quelque chose de moins qu'une volontaire « torsion des Ecritures ».

Comme certains de ceux qui pervertissent ainsi la Parole Divine, et rendent son témoignage inopérant par leurs traditions et leurs fausses doctrines, paraissent être des gens sérieux, il convient, à tous ceux qui ne veulent pas être aveuglés, de débarrasser leur esprit de tout ce qui nuit en venant à la Parole du Seigneur ; ce faisant, ils verront la lumière à Sa lumière et

ne se brouilleront pas par leurs propres ténèbres ni par celles des autres. Combien étrange il serait en vérité que, près de soixante ans après cette bénédiction de la Pentecôte, des tableaux symboliques relatifs aux événements propres à cet Age de l'Évangile, à sa fin, à la Seconde Venue de Christ, au jugement Millénaire, à la destruction finale de Satan et du mal et ensuite à l'introduction du Royaume éternel, fussent montrés à l'Apôtre Jean dans une grande vision (Révélation) et qu'il fût commandé à celui-ci de les consigner par écrit pour notre information, combien étrange et inconséquent serait tout ceci si la Seconde Venue de notre Seigneur s'était produite soixante années auparavant et si Jean, le disciple bien-aimé, bien que béni par le Saint Esprit et spécialement inspiré pour instruire l'Église, avait été laissé dans une totale ignorance de cette vérité et s'il avait été poussé à prier : «Viens Seigneur Jésus » ; viens vite ! (2). Il n'est pas dit que le Saint Esprit vint comme un vent impétueux, mais simplement qu'un bruit vint comme celui d'un vent puissant, impétueux. Le vent est une puissance invisible et il en est de même de l'Esprit Saint qui est aussi une puissance invisible. Le choix, par conséquent, d'un bruit de vent comme symbole du Saint Esprit et comme moyen employé pour attirer l'attention des Apôtres sur la merveilleuse bénédiction qui descendait sur eux, était un choix approprié. Nous ne pouvons nous imaginer ce qui aurait pu mieux représenter le pouvoir invisible dont ils furent imprégnés. Le terme «esprit» vient précisément des mêmes mots grec et hébreux que les termes a souffle » et « vent » ; cela ne veut pas dire que le Saint Esprit soit simplement un souffle ou du vent, mais rien d'autre ne symbolise aussi bien la puissance invisible de Dieu.

(3-11) Les langues divisées, c'est-à-dire les langues de lumière séparées ou partagées, semblables à du feu, qui se posèrent sur chacun d'eux étaient évidemment des symboles également: elles représentaient l'illumination, l'intelligence qui provient de l'Esprit Saint. Le Saint Esprit aurait pu descendre sur les Apôtres avec un pouvoir égal sans que se fit entendre le bruit d'un vent impétueux, ou sans qu'apparussent des langues de lumière; mais ces manifestations étaient sans nul doute destinées à aider les membres de l'Église à saisir la situation, à apprécier la bénédiction qui leur était alors conférée et à rendre ce sujet d'autant plus notable et satisfaisant pour eux.

Le nombre de croyants réunis dans la chambre haute au moment de l'effusion du Saint Esprit était de cent vingt environ. Ils furent tous immergés dans l'Esprit Saint, est le Saint Esprit remplit la maison. Mais nous ne savons pas d'une manière certaine si les langues de lumière se posèrent sur des disciples autres que les Apôtres. Il se peut qu'elles se soient posées sur les Apôtres uniquement afin de les distinguer comme porte-parole du Saint

Esprit. Il est certain en tout cas qu'on a de bonnes raisons de supposer que les Apôtres seuls parlèrent en langues diverses au cours de la prédication qui suivit. A propos des orateurs on disait en effet : «Tous ceux-ci qui parlent ne sont-ils pas des Galiléens ?a (Actes 2 : 7, D.). Nous ne pouvons supposer que les cent vingt disciples rassemblés fussent tous des Galiléens. Il est très probable, à vrai dire, que la majorité d'entre eux provenait de la Judée ; mais les onze Apôtres étaient tous de la Galilée, aussi est-il possible qu'eux seuls eurent part à cette prédication et il est possible également que sur eux seuls apparurent les langues de lumière, dans la chambre haute.

Le nombre d'Israélites, autrement appelés Juifs, résidant alors dans les nations environnantes, « dispersés parmi les Gentils » au milieu desquels ils s'occupaient de commerce, était de beaucoup plus grand que le nombre de ceux qui en permanence demeuraient en Palestine. Ils nourrissaient cependant une révérence pour la Terre Sainte et pour la Loi ; or la Loi commandait un rassemblement, au moins représentatif, à la Pâque ou à la Pentecôte. En conséquence, de grands nombres d'Israélites provenant des pays voisins venaient à Jérusalem à l'occasion de ces fêtes, comme représentants de familles et de communautés, pour y porter des dîmes, pour prier au Temple et y offrir des sacrifices. Un recensement effectué au temps de Néron a révélé que plus de 2.700.000 personnes se réunirent à Jérusalem lors de la Pâque; or un plus grand nombre y venait à la Pentecôte, en raison sans doute du fait que cette fête avait lieu en été. La multitude qui se rassemblait ainsi n'était pas attirée par une vaine curiosité, mais par la piété, car elle se composait d'«hommes pieux».

Les pays desquels provenaient un grand nombre d'entre eux sont mentionnés dans les Ecritures ; ils s'inscrivent dans un rayon de quelques centaines de kilomètres et comprennent les parties les plus éclairées du monde d'alors. Bien que le grec fût la langue dominante de ce temps-là, dans les affaires officielles ainsi que parmi les érudits, il est évident cependant que les gens dans leur majorité ne connaissaient pas grand chose de plus que leurs langues et leurs dialectes maternels ; d'ailleurs, le caractère de l'adoration rendu à Jérusalem n'obligeait pas à parler très facilement une langue. On se réunissait pour adorer et pour présenter des offrandes plutôt que pour écouter des prédications. Néanmoins, il ne fait pas de doute que l'arrangement de l'Eternel relatif à cette fête et institué par l'entremise de Moïse avait en vue l'opportunité de publier les bonnes nouvelles rapportées dans les versets qui font l'objet de notre leçon. Le miracle du parler en diverses langues fut apprécié par quelques-uns du moins de ces représentants de la véritable

religion, qui résidaient dans le monde entier. Et le témoignage des Apôtres entendu en cette occasion fut indubitablement transporté dans toutes les régions et, s'il n'a pas été transmis avec un pouvoir suffisant pour convertir à Christ, il l'a été du moins dans une mesure suffisante pour préparer la voie, jusqu'à un certain point, au message qui devait être porté de par le monde par les Apôtres ainsi que par les croyants en général lesquels, persécutés à Jérusalem, furent subséquemment dispersés eux aussi et s'en allèrent « de lieu en lieu » annonçant la bonne nouvelle de la Parole.

(12, 13.) Bien que les gens dont il est fait mention dans ces versets fussent des personnes religieuses, des «hommes pieux», il n'apparaît pas que le miracle du parler en des langues diverses, accompli par les Apôtres, fit plus tout d'abord qu'exciter la curiosité chez certains tandis que d'autres l'attribuèrent à une mauvaise influence, à l'ivresse. C'est ainsi que Satan, qui s'efforçait de calomnier notre Seigneur en Le qualifiant de «buveur», de possédé de Bélzéboul, le prince des démons, se faisait maintenant un plaisir d'empêcher le peuple d'écouter le message de l'Évangile, ce message prêché avec la puissance de l'Esprit Saint qui avait été envoyé du ciel, accompagné de merveilleuses manifestations. Comme il l'est aujourd'hui, le Peuple de Dieu était alors diffamé par des «dévots».

W. T. 2.088 - C.T.R. 1897.